

*Élaboration
du Schéma de cohérence Territoriale
Vichy Val d'Allier*

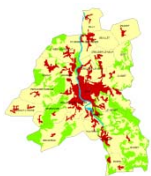
-

*Bilan du schéma directeur
Bureau communautaire*

-

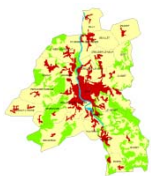
03 Juin 2010



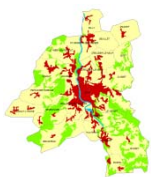


Ordre du jour du Bureau Communautaire

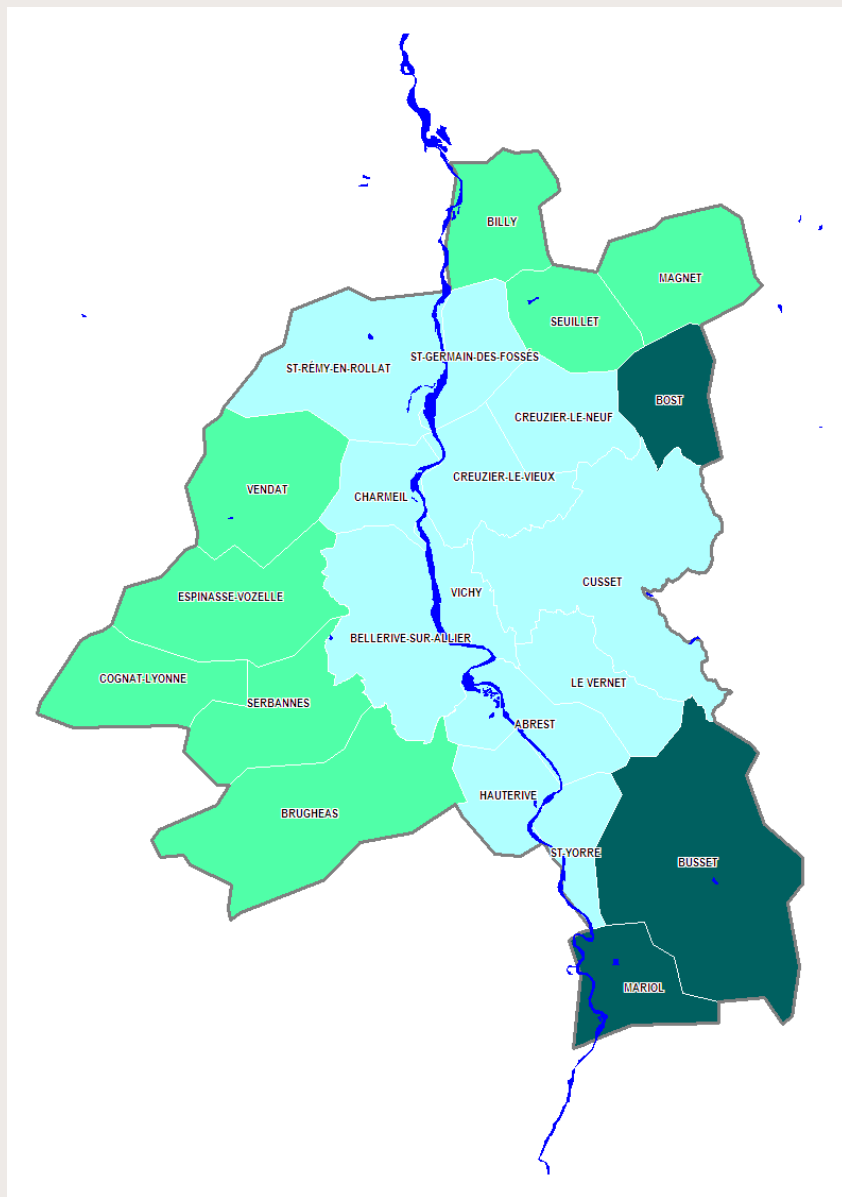
- 1. Le « squelette » du schéma directeur et ses orientations*
- 2. 2001-2010 : 10 années d'évolution pour une mise en œuvre aléatoire du Schéma Directeur.*
- 3. Regards croisés sur la mise en œuvre du Schéma Directeur*
- 4. Du Schéma Directeur au SCoT : différences majeurs et calendrier à venir*



1. La « squelette » du schéma directeur et ses orientations



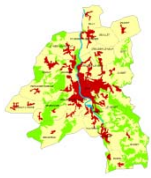
1.1. Un périmètre en évolution



Le Schéma Directeur de 1991 :
12 communes

Le Schéma Directeur de 2001 :
20 communes

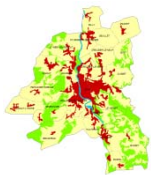
Le SCoT : 23 communes



1.3. Des orientations ambitieuses pas toujours mesurables

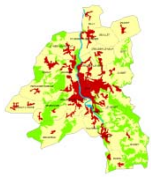
- ✓ Orientation 1 : *Organiser une offre de l'accueil industriel et des activités nouvelles, afin de sécuriser le développement économique et l'emploi*
- ✓ Orientation 2 : *Renforcer la place régionale de l'agglomération de Vichy dans l'armature urbaine régionale, et préparer son rôle dans les perspectives de mise en valeur de la Rivière Allier et de la Montagne bourbonnaise*
- ✓ Orientation 3 : *Donner, sans tarder, la véritable « adresse autoroutière » qui manque à « Vichy ». Plus généralement, préparer les conditions d'un nouveau schéma de voiries pour améliorer la desserte stratégique de l'agglomération et les déplacements internes*
- ✓ Orientation 4 : *Organiser l'offre de logement*
- ✓ Orientation 5 : *Gérer collectivement les sites à enjeux*
- ✓ Orientation 6 : *Quel modèle urbain pour l'agglomération*
- ✓ Orientation 7 : *Préserver l'environnement, les éléments du patrimoine naturel, et promouvoir le caractère des lieux*
- ✓ Orientation 8 : *Affirmer une image « Vichy-ville verte, high-tech, culturelle et sportive »*
- ✓ Orientation 9 : *Diffuser la qualité urbaine sur les deux rives de l'Allier*
- ✓ Orientation 10 : *Ménager les conditions d'équilibre entre développement urbain et aménagement rural*

...et 17 rubriques de description du schéma directeur



2.

*2001-2010 : 10 années d'évolution
pour une mise en œuvre aléatoire du
Schéma Directeur.*



2. Dix années d'évolution pour une mise en œuvre aléatoire

☞ Des évolutions politiques sur Vichy Val d'Allier

- *Un Schéma Directeur arrêté en Mars 2001 – Une approbation par une nouvelle équipe communautaire.*
- *Une mise en œuvre du Schéma simultanément à la construction de la Communauté d'Agglomération,*
- *De nouvelles équipes municipales qui « ne se sont pas toutes appropriées » le Schéma Directeur,*

☞ Des évolutions législatives ayant un impact sur les enjeux à traiter aujourd'hui

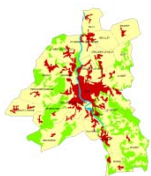
- *Une mise en œuvre de la loi SRU à posteriori de l'approbation du Schéma Directeur*
- *Une prise en compte accrue des questions de développement durable*
- *Une demande de transversalité accrue dans les projets d'urbanisme à grande échelle*

☞ Des évolutions socio-économiques

- *Un autre regard aujourd'hui sur le rapport à la métropole clermontoise.*
- *De nouveaux tènements fonciers « à enjeux » suite à la fermeture d'entreprises (Giat-Manhurin par exemple)*

☞ Des orientations du schéma directeur dépendantes d'éléments « débloquants »

- *Un Schéma Directeur aux nombreuses « orientations routières » qui n'ont pas toutes été mises en place*
- *Un impact certain sur d'autres orientations du Schéma*



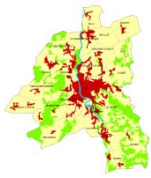
3.

Regards croisés sur la mise en œuvre du Schéma Directeur

3.1. Ce qui a été mis en œuvre

3.2. Ce qui est en cours de mise en œuvre

3.3. Ce qui n'a pas abouti



3.1. Ce qui a été mis en œuvre

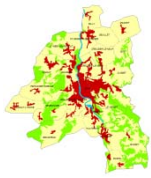


☞ Des avancées incontestables sur les politiques en matière de logement

- ✓ *L'inscription d'une politique active sur le logement par l'élaboration d'un PLH,*
- ✓ *Mise en place d'une offre de logement solvable pour les étudiants,*
- ✓ *La mise en place de zones d'accueil temporaire des gens du voyage,*
- ✓ *Une maîtrise globale de l'évolution des documents d'urbanisme.*

☞ Des orientations économiques en grande partie tenues

- ✓ *Une prolongation de l'action de Vichy Développement à mettre en lien avec le développement de l'Atrium,*
- ✓ *La qualification de plus de 600 Ha de zones d'activités économiques structurantes,*
- ✓ *Le maintien des distinctions économie/commerces au sein des zones d'activités,*
- ✓ *Une attractivité commerciale au sein du centre-ville maintenue sans forte concurrence avec les pôles périphériques,*
- ✓ *Un binôme universitaire avec l'agglomération clermontoise qui se développe.*

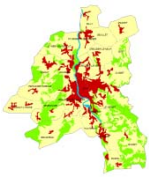


3.1. Ce qui a été mis en œuvre



- ☞ Le transport : des avancées sur les transports en commun...peu sur la voirie
 - ✓ *La complète restructuration du pôle Gare*
 - ✓ *Obtention d'une véritable desserte ferroviaire cadencée et permanente depuis et vers Clermont-Ferrand*
 - ✓ *Des rabattements TC vers la Gare aujourd'hui organisés*
 - ✓ *La mise en place à venir de différents projets routiers : contournement Sud-Ouest / Boulevards Est*

- ☞ Quelques améliorations remarquées sur le cadre et la qualité de vie
 - ✓ *Des équipements de proximité et des services développés au sein des communes de VVA*



3.2. Ce qui est en cours de mise en œuvre



☞ Améliorer la qualité des logements

- ✓ *Les actions sur la bâti dégradé sont en cours d'élaboration à travers différentes OPAH. Les actions sont à poursuivre aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.*

☞ Rendre plus performantes certaines actions économiques

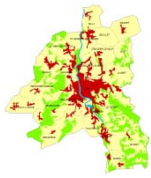
- ✓ *Pas de travail encore abouti à l'échelle de l'agglomération, sur le potentiel touristique du territoire.*
- ✓ *Avoir une meilleure prise en compte de l'évolution structurelle du thermalisme*

☞ Une offre de transports à coordonner pour optimiser son utilisation

- ✓ *Travailler sur la fréquence et la régularité des lignes de transport en commun,*
- ✓ *Continuer à développer les « modes doux » sur l'agglomération.*

☞ Un cadre de vie à entretenir autour d'actions précises

- ✓ *Des actions « partielles » menées le long de l'Allier sans réflexion à grande échelle*
- ✓ *Des entrées de ville traitées de manière hétérogène*



3.3. Ce qui n'a pas abouti



☞ De manière globale, l'appréhension du Schéma Directeur au travers d'orientations « trop ambitieuses » ou pas suffisamment explicites pour l'agglomération

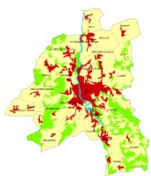
- ✓ *Le concept de grand site au nombre de 10*
- ✓ *Le concept « d'espace technopolitain » sensé offrir des espaces mixtes à composante tertiaire*
- ✓ *La notion « d'entrée d'agglomération » par la mise en place de différents seuils physiquement appréhendables*

☞ Des orientations « routières » dépendantes d'autres acteurs

- ✓ *Le contournement Nord Ouest*
- ✓ *Les liens vers la RN7 et l'A89*

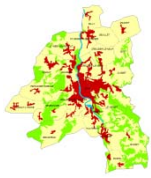
☞ Les liens avec les espaces naturels environnants et notamment

- ✓ *Le rôle de l'agglomération de Vichy dans la mise en valeur de la Montagne Bourbonnaise (ville porte d'un Parc Naturel)*



4.

*Du Schéma Directeur au SCoT :
différences majeurs et calendrier à
venir*



4.1. Du schéma directeur au SCoT : quelles différences ?

- Le SCoT n'a **plus de carte de destination générale** des sols souvent jugée trop précise, laissant peu de marges de manœuvre aux communes,
- Le SCoT comporte **un Projet d'Aménagement et de Développement Durable**, volet qui détermine les volontés de développement des communes,
- Le SCoT se compose aussi **d'un Document d'Orientations Générales**, partie opposable, qui précise les orientations d'aménagement,
- Le SCoT fait l'objet d'une **concertation avec le public**, informé tout au long de la procédure de l'état d'avancement des travaux, des résultats des études, des lignes directrices du projet,
- Le SCoT est soumis à **enquête publique**, ce qui permet à la population de donner son avis sur un document qui conditionne l'avenir de son territoire.
- Le SCoT a **vocation à être suivi**, une fois approuvé, puis évalué.

4.2. Zoom sur l'année 2010 : méthodes de travail du SCoT^{Inter}

Les moments clés

Évaluation du Schéma Directeur => Table Ronde

Mars

Immersion territoriale => terrain et rencontres

Février - Mars

Ateliers thématiques => 4 moments

27 et 28 Avril

Livraison d'un Pré-diagnostic au Comité de Pilotage

06 Juillet 2010

État initial de l'environnement

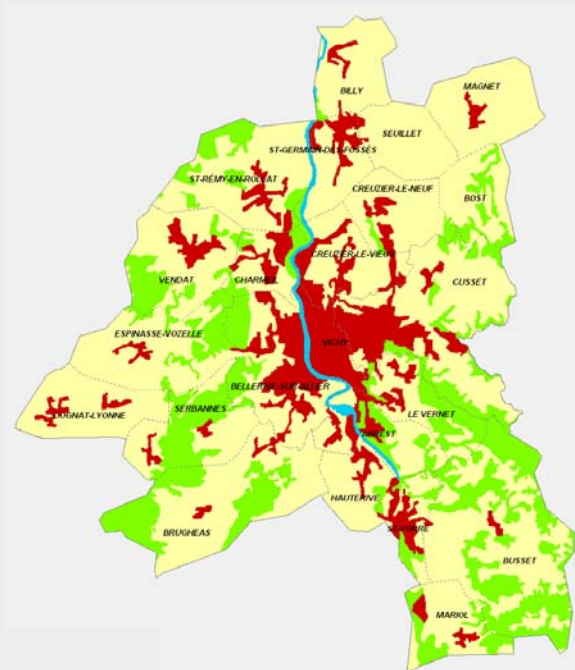
en continu

Finalisation du diagnostic

Automne 2010

Définition d'indicateurs d'état

Automne 2010



*Élaboration
du Schéma de cohérence Territoriale
Vichy Val d'Allier*

-

*Bilan du schéma directeur
Bureau communautaire*

-

03 Juin 2010

